

**Certificat** de conformité du contrôle de la production en usine**0679-CPR-0306**

(Version originale en langue française)

Dans le cadre du règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que les produits de construction désignés dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

**PRB S.A.**Rue de la Tour - CS 10018  
FR-85150 LES ACHARDS

et fabriqué dans l'usine :

**PRB S.A. – Rue de la Tour - CS 10018 - FR-85150 LES ACHARDS**

furent soumis par le fabricant à l'évaluation des performances des produits de construction, sont soumis par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit, et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continues du contrôle de la production en usine (système 2+).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification du contrôle de production en usine décrites dans la spécification technique harmonisée de référence :

Guide d'Agrément Technique Européen n° 004 (ETAG 004), édition 2013 utilisé en tant que Document d'Évaluation Européen (DEE) et EAD 040089-00-0404 Systèmes d'isolation thermique Extérieure (ETICS) par enduits, destinés aux constructions à ossature bois complétés par :

Évaluation Technique Européenne ETA-07/0165 – version 1, délivrée le 20 juin 2017  
Évaluation Technique Européenne ETA-12/0585 – version 1, délivrée le 12 juin 2017  
Évaluation Technique Européenne ETA-08/0182 – version 1, délivrée le 27 février 2018  
Évaluation Technique Européenne ETA-18/0218 – version 1, délivrée le 19 juin 2019  
Évaluation Technique Européenne ETA-19/0604, délivrée le 16 juillet 2020  
Évaluation Technique Européenne ETA-19/0605, délivrée le 16 juillet 2020

sont appliquées et que ce contrôle de production en usine satisfait à toutes les exigences prescrites.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et la spécification technique de référence.

Ce certificat est délivré le 31 janvier 2022, il se substitue au certificat précédemment délivré le 15 juillet 2021 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 31 janvier 2022.

Par déléation  
du Président

Florian RASSE

**Certificat** de conformité du contrôle de la production en usine**0679-CPR-0306**

Ce certificat concerne le contrôle de la production en usine pour :

**Systemes d'isolation thermique extérieure par enduit de type poudre (ETICS)**

Évaluation Technique Européenne	Référentiel Marquage CE		Intitulé de l'Évaluation Technique Européenne	Produit isolant
	ETAG 004	EAD 040089-00-0404		
ETA-07/0165 – version 1	X	-	PRB Thermolook GF/GM Système	polystyrène expansé
ETA-12/0585 – version 1	X	-	PRB THERMOROCHÉ	laine minérale
ETA-08/0182 – version 1	X	-	PRB THERMOLOOK EMI	polystyrène expansé
ETA-18/0218 – version 1	X	-	PRB THERMO XL	polystyrène expansé
ETA-19/0604	X	-	PRB THERMOBOIS	fibres de bois
ETA-19/0605	-	X	PRB THERMOBOIS COB	fibres de bois

Catégorie d'utilisation :

Isolation thermique extérieure des murs de bâtiments

Conditions particulières pour l'utilisation du produit :

Pose sur parois verticales en maçonnerie, en béton ou sur constructions à ossature en bois